



Villes amies des enfants / 10^e anniversaire

222 Villes amies des enfants Unicef pour promouvoir les droits de l'enfant dans les politiques publiques locales

Paris, le 14 mars 2012 – L'UNICEF France et l'Association des maires de France (AMF) célèbrent aujourd'hui le 10^e anniversaire de l'initiative Ville amie des enfants. En clôture de la Rencontre annuelle des Villes amies des enfants (VAE) à l'Hôtel de Ville de Paris, ils renouvelleront leur partenariat en signant une convention renforcée.

Créé voici 10 ans, le réseau VAE a pour mission d'agir concrètement au niveau des collectivités locales pour les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant et n'a cessé de se développer. *« Ce sont le plus souvent les communes, parce qu'elles sont l'échelon de proximité, qui développent des actions d'accompagnement ciblées innovantes s'appuyant sur de nouvelles collaborations entre villes ou avec des partenaires publics : conseils généraux, établissements de santé... »*, rappelle Jacques Pélissard, président de l'AMF.

Le réseau VAE compte désormais 222 membres, où vivent au total douze millions d'habitants dont deux millions d'enfants. En 2011, 16 nouvelles villes* ont rejoint le mouvement. Le Doubs (25), cette année, et la Seine-et-Marne (77), depuis 2010, se sont eux aussi associés à la démarche, initiant le réseau Départements amis des enfants. *« Dans ces collectivités, les moins de 18 ans bénéficient d'un programme d'actions ambitieux dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance, de l'accès à la culture, aux savoirs ou encore aux loisirs »*, précise Jacques Hintzy, président de l'UNICEF France.

Pour concrétiser l'exercice des droits de l'enfant dans leurs politiques publiques locales, les Villes amies des enfants œuvrent au quotidien pour favoriser l'égalité d'accès de tous les enfants aux services municipaux (école, santé, restauration scolaire, loisirs, culture, sport...), offrir un environnement attentif à leurs besoins spécifiques, les impliquer dans la vie de la cité et pour la solidarité internationale.

La Mairie de Paris, qui accueille ces rencontres pour la deuxième année consécutive, est membre du réseau Villes Amies des enfants depuis sa fondation. Romain Lévy, adjoint au maire de Paris en charge de la protection de l'enfance, a souligné, en ouverture de cette journée, l'importance de *« ces dix années passées à imaginer des solutions nouvelles, à mettre en commun nos expériences pour faire avancer les droits de l'enfant dans la ville »*.

De nombreuses villes comme Le Mans, Cholet ou Besançon œuvrent pour une meilleure intégration des enfants en situation de handicap, notamment dans les structures collectives d'accueil classiques (crèches, centres de loisirs...). En matière de restauration scolaire, des villes comme Nantes, Mouans-Sartoux et Audincourt mènent des projets pour garantir l'accès de tous les enfants à la cantine ou augmenter la part des aliments issus de l'agriculture biologique dans les repas servis. Dans le domaine de la protection des enfants, la Ville de Morteau a conçu un dispositif pluridisciplinaire novateur pour mieux prendre en compte leurs besoins dans les situations de violences conjugales.



MAIRIE DE PARIS 

Sur le thème « Agir pour et avec les enfants », les trois tables rondes au programme de la 9^e Rencontre annuelle des Villes amies des enfants mettront en valeur ces initiatives et bien d'autres exemples de bonnes pratiques et d'innovations. Ces sessions de partage d'expériences seront enrichies par la présence d'experts reconnus dans le domaine de l'enfance, comme le Dr Catherine Dolto, médecin pédiatre, et Jacqueline Costa-Lascoux, juriste, psycho-sociologue et directrice de recherche au CNRS.

« Le rapport 2012 de l'Unicef sur la situation des enfants dans le monde a mis en évidence les défis particuliers auxquels sont confrontés les enfants dans un monde urbain, souligne Jacques Hintzy. L'initiative internationale Villes amies des enfants constitue, en France comme ailleurs dans le monde, un modèle pour intégrer les droits de l'enfant dans les préoccupations et les politiques publiques des collectivités. »

Les 16 nouvelles Villes amies des enfants en 2011 sont Bailly-Romainvilliers (77), Cusset (03), La Charité-sur-Loire (58), Laxou (54), Le Puy-en-Velay (43), Marcq-en-Barœul (59), Marmande (47), Morteau (25), Panazol (87), Périgueux (24), Poissy (78), Roanne (42), Soisy-sous-Montmorency (95), Valence (26), Vitry-sur-Seine (94) et Wattignies (59).

Contacts presse :

AMF

Thomas Oberlé

01 44 18 51 91

toberle@amf.asso.fr

UNICEF FRANCE

Carine Spinosi / Laura Tamin

01 44 39 17 49

cspinosi@unicef.fr